

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1060

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 43

À l'alinéa 69, substituer aux mots :

« , qui satisfont »

le mot :

« satisfaisant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.